

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU JURY

7^e CONCOURS COMMUN DES INSTITUTS D'ETUDES POLITIQUES (2014)

INTRODUCTION

RAPPEL DES EPREUVES

Les épreuves sont organisées sur une seule journée. Elles comprennent successivement :

- Une dissertation de 3 heures (coefficient 3) portant sur un sujet de questions contemporaines. Un sujet est à traiter, parmi deux proposés, à partir de thèmes préalablement définis. Pour 2013, les thèmes étaient le **travail** et la **culture**.
- Une dissertation de 3 heures (coefficient 3) portant sur un sujet d'Histoire. Le programme recouvre « Le monde, l'Europe et la France de 1945 à nos jours ». Une bibliographie est préalablement fournie pour orienter les révisions.
- Une épreuve écrite de langues vivantes en 1h30 (coefficient 2) sous forme d'exercices de compréhension et d'expression sans QCM. Un choix est offert en quatre langues : Anglais, Espagnol, Allemand, Italien.

LES STATISTIQUES

Un nouvel Institut d'études politiques a, cette année, intégré le réseau des Instituts d'études politiques du Concours commun : l'IEP de Saint Germain en Laye.

Organisé le samedi 24 mai 2014, ce 7^e concours commun s'est ainsi déroulé sur sept sites métropolitains. La répartition des candidats en fonction de leur origine géographique a été facilitée par la présence d'un centre de concours en Ile de France. Comme par le passé, des centres de concours ont été ouverts dans plusieurs collectivités d'Outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et La Réunion.

En 2014, pour la première fois et conformément aux accords passés entre le réseau des 7, l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger (AEFE) et le Ministère des Affaires Etrangères (MAE), quatre centres de concours ont été ouverts à Bangkok, Bogota, Casablanca et Shanghai.

Les épreuves se sont déroulées simultanément dans tous les sites. L'expérience désormais acquise depuis sept ans a facilité la bonne organisation des épreuves sur l'ensemble des sites. Aucun incident n'a été déploré, hormis les récurrents refus d'admission de certains candidats pour retards indus.

Près de 9.000 candidats ont validé leur inscription cette année. Les candidats bacheliers de l'année (Bac 0) restent largement majoritaires. Leur nombre augmente même

sensiblement : 71% contre 65% l'an dernier. La prépondérance des élèves issus de la section « Economique et Social » demeure toujours marquée (59% contre 57%). Les candidats issus des séries Scientifique et Littéraire représentent respectivement 26% et 13% de l'ensemble. Cette origine, comme le remarquait le précédent rapport du jury, n'a que peu d'influence réelle sur les résultats. En effet, les pourcentages de réussite sont, en proportion, similaires lorsqu'on examine la provenance des admis.

- 47% des admis sont des candidats bacheliers de l'année (46% l'an dernier)
- 55,6% des admis sont des femmes
- 86% des admis ont obtenu un de leurs deux premiers vœux, 74% leur premier choix (contre 72,69% l'an dernier), 12% leur second (contre 14,54%). La progression est sensible. Elle devra être confirmée les années suivantes pour être considérée comme une réelle conséquence de la qualité de la préparation et de « l'intensité » de la motivation des candidats.

L'origine géographique des admis subit, enfin, quelques changements. Si l'ensemble reste stable pour la plupart des régions (Bretagne environ 13%, Midi Pyrénées 7%...), la région Rhône Alpes est en progression de 3% passant de 10% en 2013 à 13% en 2014. La région Provence Alpes Côte d'Azur enregistre un très léger recul, de 18 à 17% tandis que le pourcentage de la zone Ile de France passe de 16 à 9%.

QUESTIONS CONTEMPORAINES

1 - REMARQUES GÉNÉRALES

1.1 D'une manière générale, l'épreuve de Questions contemporaines a été mieux réussie que celle d'Histoire. Un nombre non négligeable de copies est parvenu à un résultat satisfaisant voire très satisfaisant. Formulés de manière assez générale, les intitulés des sujets posés ont facilité la problématisation et l'ouverture d'un large spectre de pistes de réflexion. L'agrégation de connaissances utiles n'a pas non plus posé de problèmes majeurs. La réalisation d'une véritable analyse du sujet et l'effort de personnalisation de la réflexion expliquent pour l'essentiel les écarts dans les notes obtenues.

1.2 Ces remarques correspondent tout à fait à ce qui a été défini en ce qui concerne la nature de cette épreuve. Celle-ci est, en effet, conçue pour cerner la capacité des candidats à l'analyse et à la problématisation de sujets portant sur de grands thèmes ou débats inscrits dans l'actualité des années récentes. L'épreuve doit également permettre à ces derniers de montrer leur aptitude à l'argumentation des idées ou des démonstrations qu'ils développent.

Pour une large majorité d'entre eux, les candidats ont bien saisi la nature de l'épreuve qu'ils n'ont pas confondue avec une dissertation de philosophie ou une dissertation liée à un champ disciplinaire précis. Les connaissances ou savoirs (théoriques ou non) utilisées ont fait référence à des domaines divers et variés (économie, sociologie, géographie, histoire, philosophie). Un reproche peut cependant être adressé à de nombreuses copies : la confusion entre argumentation et accumulation d'exemples. Il est donc important de ne pas oublier que les références, les citations (sans excès) ou les illustrations ne peuvent venir qu'à l'appui des idées directrices préalablement exprimées. Elles ne les remplacent pas.

2 - SUJET N°1 : LE TRAVAIL EST-IL TOUJOURS UN FACTEUR D'INTEGRATION SOCIALE ?

2.1 Analyse du sujet et traitement du sujet

Ce sujet offrait un champ de réflexion assez large sur le thème du travail au cœur des préoccupations actuelles de nos sociétés. Il pouvait ainsi paraître d'un abord facile, mobilisateur de connaissances abondantes. Les concepteurs du sujet, dans un tel contexte, souhaitaient valoriser la capacité de réflexion plus personnelle des candidats et leur aptitude à répondre à la question posée (ou aux interrogations diverses qu'elle générerait) à l'aide de développements structurés et argumentés.

De nombreuses pistes de réflexion étaient exploitables, tant en ce qui concerne les différentes dimensions du travail que l'appréhension de sa fonction (ou dysfonction) d'intégration sociale. La notion même de travail devait être abordée économiquement et sociologiquement. Pouvait encore être envisagé le statut que confère le travail à un individu (son positionnement dans une communauté, son identité, sa participation à ce qui est socialement considéré comme normal). Par opposition, pouvaient être cernées les situations considérées comme anormales : le chômage par exemple associé à une situation de crise économique, culturelle ou psychologique. Une approche des formes de travail était nécessaire, de la parcellisation à la dématérialisation voire à la déshumanisation. A l'inverse, les différentes formes de non travail devaient être interrogées : chômage d'insertion (pour les jeunes), chômage de conversion (pour les âges intermédiaires) ou chômage d'exclusion (impossibilité à retrouver un emploi). De telles analyses ouvraient le champ de la réflexion sur ce qu'on a appelé « la disqualification sociale » (Serge Paugam) issue du non emploi. Quelques remarques étaient les bienvenues sur ce que la société reconnaît comme travail par opposition à toutes situations qui relèvent de ce point de vue de l'anormalité, qu'elles soient hors la loi (délinquance, travail clandestin) ou issues d'une exclusion volontaire.

Sans y consacrer de longs développements, on pouvait remarquer que le travail n'est pas le seul facteur d'intégration sociale et que la crise de celui-ci peut être reliée à d'autres séries de crises sociétales.

Le recours à l'étymologie n'était pas nécessaire pour appréhender la notion d'intégration. Il présentait cependant une certaine utilité dès lors que le terme « intégration » renvoie aux idées de restauration, renouvellement, rétablissement. Les acceptions philosophiques, psychologiques, sociologiques voire physiologiques facilitaient une vision élargie de la problématisation : instauration d'une indépendance entre les parties d'une société, entre les parties d'un être vivant, coordinations des activités de plusieurs organes pour un fonctionnement harmonieux ou incorporation d'éléments nouveaux à un système existant (définitions classiques de divers dictionnaires).

Enfin l'adverbe « toujours » n'a fait l'objet que de rares commentaires. Sa prise en compte dans la réflexion enrichissait la problématisation du sujet dès lors qu'il suggérait que par le passé le travail constituait bien un facteur d'intégration sociale. Etait-ce vrai ? N'est-ce plus le cas, totalement, partiellement et pourquoi ?

2.2 Eléments valorisés

Les correcteurs ont porté une attention particulière à la structure du devoir. Etaient attendus une introduction obéissant aux critères de formes classiques (accroche, analyse, problématisation), des développements construits et argumentés et une conclusion à la fois très synthétique et prospective.

L'analyse rigoureuse du sujet a été particulièrement valorisée et notamment les trois mots-clés du sujet : travail, intégration, toujours. La mise en relation constructive de ces termes favorisait l'élaboration d'une problématique claire (pas toujours bien précisée) et d'une argumentation destinée à répondre à la question posée. C'est donc la maîtrise de la méthodologie de la dissertation qui a permis une réelle hiérarchisation des notes. Les pistes de réflexion étant nombreuses, le stock de connaissances et de références disponibles étendu, les correcteurs ont privilégié les copies qui opéraient les choix judicieux liés aux étapes de l'argumentation et à l'effort de personnalisation de la réflexion.

L'originalité et la pertinence des exemples ont été ainsi appréciées et notamment les références à la littérature de fiction ou non, à celles reliées à l'actualité. La mise en valeur de lectures de tous ordres, liées ou non à la préparation, les emprunts circonstanciés aux divers programmes de Première et de Terminale ont été récompensés. La qualité a toujours primé sur la quantité. Les correcteurs ont très largement valorisé les références témoignant d'un regard plus personnel à l'exhaustivité de récitations de fiches. L'articulation de connaissances précises aux idées directrices développées dans les différents paragraphes ou parties a constitué un élément essentiel de la (bonne) notation.

2.3 Lacunes et les insuffisances

Trois critiques reviennent constamment dans les appréciations négatives des correcteurs :

- Absence, lacune ou faiblesse dans la définition des termes importants. La notion de travail a été particulièrement malmenée. La diversité des formes de travail a été rarement envisagée. Ce dernier a été exclusivement réduit à la vie en entreprise. De même la notion d'intégration sociale n'a pas été précisée ou très mal approchée. Elle a même été souvent confondue avec celle de socialisation.
- Défauts ou faiblesses dans l'analyse, la problématisation ou l'argumentation. Des digressions ont encombré les copies quand encore celles-ci n'étaient pas hors sujet : inégalités dans et par le travail, humanisation, vie syndicale, histoire du travail. Des catalogues d'exemples pas ou mal reliés à une démonstration ou à des idées directrices ont montré que certains candidats cherchaient à recycler des fiches préalablement rédigées sans réellement se préoccuper du sujet.
- Faiblesses de forme : écriture, orthographe, style, grammaire, présentation, voire structuration. Si globalement les correcteurs ont constaté de très nets progrès de ce point de vue par rapport à l'année précédente, certaines négligences perdurent. Elles ont été sanctionnées.

3 – SUJET N°2 : LA MONDIALISATION DE LA CULTURE CONDUIT-ELLE A L'UNIFORMISATION ?

Ce sujet a été moins souvent choisi que le précédent. Il a été cependant globalement mieux traité. Les notes en témoignent.

3.1 Analyse et traitement du sujet

Le sujet était semble-t-il attendu par les candidats même s'il a été moins sélectionné. L'ampleur du questionnement, la force interrogative du libellé, la multitude de débats organisés sur ce thème auraient dû faciliter la problématisation. Elles ouvraient de nombreuses pistes de réflexion, permettaient la mobilisation de nombreuses connaissances et références de nature diverse. Le but poursuivi par les concepteurs du sujet était encore de permettre aux candidats de mettre en évidence leur capacité d'analyse et leur aptitude à développer une réflexion plus personnelle dans la mesure du possible. Il s'agissait encore de souligner l'importance de la sélection d'informations (très abondantes) pour une utilisation pertinente dans l'argumentation et de sanctionner les longs catalogues d'exemples ou d'illustrations sans idées directrices.

Deux éléments fondamentaux permettaient de bien cerner le sujet et d'en évaluer les enjeux et problématiques :

- L'identification des éléments constitutifs de la mondialisation culturelle avec la généralisation des standards culturels, la diffusion mondialisée de certaines œuvres ou produits culturels, les imaginaires culturels...
- Le questionnement sur les acteurs de cette mondialisation. Leur(s) rôle(s) et leur(s) pouvoir(s) devaient être obligatoirement abordés ainsi que les formes de cette puissance : soft power, impérialisme culturel, influence culturelle, résistance culturelle, hybridation culturelle...

A partir de ce socle, les candidats pouvaient explorer de nombreuses voies. Ainsi, par exemple la complexité des phénomènes culturels et les processus dynamiques d'innovations culturelles ; l'utilisation d'éléments culturels traditionnels dans de nouvelles formes culturelles ; la massification et utilisation culturelles, la dialectique entre tradition et modernité. D'autres questions pouvaient encore être posées relatives à l'existence d'un marketing culturel international, à la présence d'attentes culturelles mondiales ou aux contenus culturels internationalisés... De ce point de vue, il était utile de constater que même si un « produit » culturel rencontre une audience internationale, il peut être lu ou interprété différemment selon les codes culturels des sociétés concernées.

Il était, par ailleurs, indispensable d'insister sur une autre dimension importante du sujet. En effet, la mondialisation culturelle s'appréhende, en grande partie, par la circulation généralisée de produits culturels à l'échelle de la planète. Les réactions, positions ou analyses qu'elles suscitent demeurent très contrastées. Certains y voient la possibilité d'un monde unifié par une culture universelle. D'autres envisagent une inéluctable confusion culturelle. Et, de plus en plus, des groupes démontrent leur détermination à affirmer leur particularisme en défendant différentes formes de « patriotisme culturel ». Certains d'entre eux, plus radicaux, légitiment le recours à la

violence pour lutter contre ce mouvement de mondialisation et d'uniformisation. Dans cet ordre d'idées, il était utile de rappeler que les instances internationales se sont saisies de la question. L'UNESCO a ainsi voté une « Déclaration Universelle de la Diversité Culturelle » (octobre 2005). Cette dernière s'avère d'ailleurs très complexe à cerner et pose une série d'interrogations intéressantes : détermination des axes concernés, identification de ce qui résiste, ce qui est contesté, ce qui doit être préservé, capacité des pouvoirs publics à définir des cadres d'action de préservation ou de valorisation. Le mouvement pour la revendication de l'exception culturelle a d'ailleurs élargi le champ du questionnement. La culture peut-elle être soumise totalement aux lois du marché mondial ? Peut-on considérer les produits et œuvres culturels comme n'importe quels autres produits internationalement offerts ? Doit-on associer œuvres et produits de ce point de vue...

Enfin, deux remarques permettent de conclure cette analyse. Il est évident, tout d'abord, que les candidats pouvaient puiser leurs références et sources de réflexion dans tous les domaines de la culture (cinéma, télévision, musique, arts culinaires, peinture...) et donc dans les modes de création et de diffusion de ces contenus culturels. De même pouvaient-ils indiquer que les références et imaginaires culturels locaux et nationaux ne disparaissent pas face aux phénomènes de mondialisation. Ils pouvaient donc concevoir le maintien voire l'adaptation de ceux-ci tout en constatant une certaine uniformisation. Mais cela ne pouvait en aucun cas constituer la trame d'un plan judicieux.

3.2 Éléments valorisés

Les correcteurs ont tout d'abord été sensibles à l'analyse rigoureuse des termes clefs : mondialisation, culture, uniformisation, « conduire à ». La maîtrise de la méthodologie de dissertation et la structure du devoir (introduction avec analyse et problématisation, développements construits et argumentés, conclusion digne de ce nom) a bien évidemment été valorisée. L'orthographe, la grammaire, le style, la présentation et l'écriture ne peuvent qu'apporter une réelle plus value dans la notation.

Sur le fond, ont été valorisés les éléments directement issus de l'analyse et de la problématisation : identification des éléments constitutifs de la mondialisation de la culture, des acteurs de ce phénomène, l'affirmation du maintien d'une diversité culturelle et sur l'idée que la culture est un élément vivant pouvant s'enrichir d'influences extérieures (processus d'accumulation) ont permis d'obtenir de meilleures notes. Il en va de même pour les copies qui ont rappelé la diversité socioculturelle au sein d'un même pays (entre milieux populaires et catégories « cadres »).

Les correcteurs ont enfin particulièrement apprécié la production d'exemples ou références judicieux ou originaux destinés à soutenir efficacement l'argumentation. L'effort de réflexion personnelle, la pertinence et la richesse des références (acteurs, faits socio-économiques, approche historico-géographique, manifestations plus contemporaines du phénomène – mondialisation avancée-) ont été unanimement appréciés.

Enfin si de nombreux candidats ont relativisé le constat de la mondialisation culturelle par l'existence de mouvements d'affirmations identitaires, les meilleures copies ont été celles qui ont poussé un peu loin la réflexion : analyse en profondeur des causes et

manifestations de la circulation des produits culturels à l'échelle planétaire au delà des enseignes ou marques mondialisées, prise en compte des différentes manifestations de l'uniformisation (ou a contrario la diversité) culturelle au delà des simples produits culturels de masse relayés par les médias, approche des processus d'innovation culturelle, et processus d'apprentissage d'autres cultures relativisant le constat de l'uniformisation.

3.3 Lacunes et insuffisances

Les mêmes constats que ceux effectués à propos du sujet n°1 sont à relever sur les problèmes de forme et de méthodologie de dissertation. Les mêmes nuances sont également à apporter. De réels progrès sont à souligner et le niveau d'ensemble des copies s'améliore sensiblement de ce point de vue.

De trop nombreux catalogues de citations ou d'exemples n'ont laissé que peu de place à une réflexion personnelle. Les raisonnements sont souvent superficiels et les développements émaillés de lieux communs. Il n'y a guère d'enchaînements logiques entre les idées développées et les répétitions sont nombreuses.

Plus spécifiquement sur le sujet, trop de copies se sont bornées à énumérer les traits de l'uniformisation culturelle. Certains candidats se sont même égarés dans l'exposé d'une longue série d'entreprises multinationales ou de marques commerciales, preuve selon eux, de l'uniformisation culturelle. D'autres ont compris le terme culture dans le sens de « connaissances » uniquement. Beaucoup ont traité de manière assez caricaturale l'opposition entre américanisation du monde et réponse altermondialiste. Nombreux ont été expansifs sur Hollywood, McDonald's ou Apple sans aucune précision sur le contenu culturel véhiculé par ces firmes. Des anglicanismes et néologismes douteux ont souvent affaibli la qualité des développements. Rares ont été les candidats qui ont abordé l'influence culturelle d'autres pays développés comme les pays européens.

4 - CONSEILS ET PRECONISATIONS

Ces derniers concernent à la fois la construction du devoir et la préparation de l'épreuve.

Le travail sur le sujet commence impérativement par l'analyse de ses termes. Il faut définir de façon précise toutes les notions, tous les concepts retenus dans l'intitulé de même que certains adverbes qui permettent de mieux le cerner (toujours, encore...). Il convient encore de bien distinguer les verbes utilisés : Peut-on ? Doit-on ? Faut-il ?

L'analyse doit également concerner les éléments temporels. Cela permet d'éliminer les hors sujets, de mieux centrer la réflexion dans le cadre ainsi délimité. Une plus-value peut également résulter de la justification de ce cadre, des bornes choisies et de quelques allusions (légères) au développement de ce cadre.

A l'effort d'analyse destiné à éviter le traitement partiel, partial ou digressif du sujet, s'ajoute celui de la problématisation. Le sujet doit être questionné. S'il est posé de façon affirmative, il faut cibler les interrogations qu'il soulève. S'il est posé sous forme interrogative, il faut approfondir la question principale à l'aide d'autres sous questionnements. La problématisation permet de déterminer les enjeux, les éléments de

contextualisation. Elle est essentielle. C'est elle qui va organiser la réflexion et l'argumentation. Une dissertation doit répondre à une ou des questions posées et les développements constituent toujours les étapes de la démonstration.

La mobilisation des connaissances vient après ce travail préalable. Celles-ci doivent être sélectionnées en fonction des idées retenues pour la réflexion et l'argumentation envisagées à partir de la problématisation. L'accumulation de connaissances sans idée directrice ne peut constituer de réels développements. Connaissances, exemples, références, citations, illustrations doivent être choisis de manière judicieuse au soutien de différentes étapes de la démonstration. Ils permettent de mieux cerner certaines idées, de les préciser voire de les envisager. Ils ne les remplacent pas. L'empilement d'exemples plus ou moins bien choisis n'a jamais constitué une argumentation ou une réflexion. Vient ensuite la confection du plan. Tout le travail préalable réalisé fait que le plan ne peut pas être et ne doit pas être improvisé ou plaqué sur des réminiscences de la préparation. Le plan (comme la problématique ou l'argumentation) est adapté au sujet posé. Il doit être cohérent. Il doit inciter la progression de la réflexion, de ses nuances, de l'argumentation. Il doit être clair et bien structuré. Aucun type de plan n'est exigé à condition que la structuration soit rigoureuse. Un plan en trois parties n'est pas indispensable. Un plan en deux parties construit sur une opposition mécanique entre deux termes du sujet ou sur une argumentation sincère (oui/non, oui/mais, non/mais) ne permet pas de répondre avec justesse et pertinence au sujet. Enfin, les parties doivent être, si possible, équilibrées.

Cet ensemble de tâches réalisées, l'introduction doit être rédigée au brouillon. Elle doit être soignée et respecter les règles de l'exercice : accroche, définitions, délimitation, enjeux, problématiques, annonce du plan. Les développements structurés par le plan obéissent à une règle simple : une idée, une illustration, éventuellement une nuance ou une perspective critique. La conclusion termine le devoir. Elle doit être synthétique et éventuellement ouvrir le sujet sur des considérations voisines ou plus générales.

Deux conseils importants pour terminer. Pour les sujets abordant des phénomènes transversaux, connus et généraux, il est utile pour les candidats d'essayer de prendre le plus de recul possible pour tenter d'appréhender et de développer des aspects « critiques » qui alimentent la réflexion. A ne pas confondre avec prise de position critique sans nuance comme certains candidats qui, à propos du sujet sur la mondialisation de la culture, se sont lancés dans un procès sans nuance sur l'américanisation du monde.

Enfin, les candidats doivent veiller à la maîtrise du temps. Les devoirs doivent être achevés et relus. Il s'agit de montrer la maîtrise d'ensemble du fond et de la forme. La relecture permet de corriger toutes les erreurs. La maîtrise du temps évite les développements précités, inachevés qui manifestent la fièvre des candidats. Cette maîtrise du temps est encore plus importante pour les épreuves de l'après-midi où les sujets sont donnés simultanément pour l'Histoire et les langues dans un temps globalement imparti.

La préparation de l'épreuve doit insister sur tous les exercices susceptibles d'assurer aux candidats le maximum d'efficacité le jour du concours.

La répétition de rédaction d'introductions, de paragraphes, de conclusions, en groupe ou seul, est indispensable. S'entraîner à la confection de plans, à l'identification de problématiques est tout aussi nécessaire. Ces exercices peuvent être réalisés sur tous types de sujet et plus particulièrement, bien sûr, sur ceux en rapport avec les thèmes choisis et ceux proposés dans les préparations collectives. Un effort de lecture est particulièrement recommandé. La réalisation de fiches est indispensable. Là encore, le travail en groupe est conseillé. Il convient de ne pas oublier que les fiches ne remplacent pas la réflexion et que l'épreuve est individuelle. Le travail de groupe doit être prolongé par le travail individuel. Toutes les lectures (ouvrages, manuels scolaires ou universitaires, journaux, revues...) permettent de mieux cerner les enjeux des sujets, les pistes de réflexion ou de problématisation, les éléments d'argumentation qu'il s'agira de concilier, d'harmoniser ou de rapporter au sujet posé. Rien n'est plus pénalisant que le « plaquage » de généralités sur un sujet précis. Le travail de lecture peut s'étendre au-delà des bornes des programmes déterminés. La culture générale est toujours très prisee comme élément d'ouverture ou de pensée critique. Lire permet enfin de travailler tous les éléments de forme. Ces derniers constituent en effet un élément non négligeable de la notation.

HISTOIRE

Sujet : La puissance diplomatique de la France dans le monde de 1958 à 2007

1 - REMARQUES GENERALES

Le sujet proposé était moins attendu par les candidats. Il s'écartait des questions plus classiques liées aux USA, à la Chine ou au Moyen-Orient. Ceci explique peut-être les moins bons résultats obtenus dans cette épreuve. L'intitulé même du sujet demandait aux candidats un véritable effort d'analyse et de problématisation. La question posée présentait un réel intérêt dès lors qu'elle suscitait et suscite encore de nombreux commentaires. Il s'agissait, en effet, de mesurer la place de la France sur la scène mondiale et donc de réfléchir au concept de puissance à propos de notre pays.

2 - ANALYSE ET TRAITEMENT DU SUJET

De ce point de vue, deux aspects fondamentaux doivent être soulignés.

En premier lieu, le sujet circonscrit l'étude à la diplomatie française. Il convenait donc de ne traiter que la politique étrangère de la France en éliminant tous les aspects militaires. La diplomatie culturelle prend toute sa place dans l'argumentation. La diplomatie française est en effet susceptible d'utiliser tous les leviers à sa disposition.

La deuxième remarque concerne la chronologie. Le sujet est bien délimité dans le temps. Il couvre l'histoire de la Vème République de sa fondation à l'accession à la présidence de Nicolas Sarkozy (fin du mandat de Jacques Chirac). Il facilite ainsi l'observation d'une évolution qui va de la reconquête d'une cohérence jusqu'à l'affirmation d'une indépendance diplomatique vis-à-vis des USA. La création de la Vème République est en effet considérée comme le socle sur la base duquel se réaffirme la puissance française.

Plus que la Constitution, la pratique gaullienne place l'Elysée au cœur de l'action diplomatique. Quelques mécanismes particuliers d'exercice de la puissance diplomatique pouvaient, dans cet ordre d'idées, être relevés : cellule élyséenne pour l'Afrique par exemple. L'élection présidentielle de 2007 termine l'étude sur la politique néogaulliste de Jacques Chirac sur fond de rapport de force avec les USA (Irak). Le virage symbolisé par la réintégration du commandement intégré de l'OTAN décidée par Nicolas Sarkozy ne pouvait être alors que comme une perspective finale d'élargissement.

La problématisation ne présentait pas de difficulté majeure à condition d'y consacrer un minimum d'attention. Deux questions se posent naturellement : Dans quelle mesure la France est-elle une puissance diplomatique ? Ce statut a-t-il été remis en cause entre 1958 et 2007 ?

Dans l'ensemble, des copies, en assez grand nombre, sont parvenues à un résultat assez satisfaisant voire parfois très satisfaisant, preuve que le sujet a permis de dégager des candidats de qualité.

3 - ELEMENTS VALORISES PAR LES CORRECTEURS

Les candidats qui ont démontré leur capacité à comprendre et analyser le sujet ont obtenu des notes égales ou supérieures à la moyenne. La hiérarchisation de ces dernières a été ensuite opérée en fonction du degré plus ou moins élaboré et pertinent de problématisation et de réflexion.

Ont été particulièrement valorisés les éléments liés à l'analyse du sujet, au contenu des développements et à la maîtrise de la technique de dissertation.

Sur le premier point, les aspects unanimement appréciés ont concerné : la définition de la notion de puissance, de puissance diplomatique ; le respect du cadre chronologique défini, sa justification et la couverture de l'ensemble de la période considérée.

S'agissant du second point, de nombreux éléments ont été valorisés. Quelques exemples peuvent en être donnés sans prétendre à l'exhaustivité :

- Couverture de l'ensemble des acteurs de la diplomatie française et pas seulement les institutions (notamment les acteurs présidentiels dont l'importance pouvait être mise en évidence en se référant à la Constitution de la Vème République et à la pratique constitutionnelle).
- Ouverture à d'autres enjeux que ceux liés aux relations transatlantiques ou à la construction européenne. La diversité des exemples choisis dans des aires géographiques différentes a été fort appréciée : politique arabe, liens avec le bloc de l'Est, liens avec les anciennes colonies...
- Références à des discours diplomatiques célèbres : Mexico, Phnom Penh, De Villepin à l'ONU...
- Mise en lumière des continuités sur la période considérée au-delà de l'alternance des présidents, ou mise en perspective des césures temporelles internes à la période avec les justifications adéquates.

- Appréhension large de l'action diplomatique. La diplomatie culturelle ou plus généralement l'ensemble des leviers mis à la disposition de l'action diplomatique classique étaient susceptible d'enrichir les développements.

Enfin, la maîtrise de la technique de dissertation a permis sensiblement d'améliorer les notes : introduction (accroche, définitions, problématisation, annonce du plan), plan rigoureux et pertinent, reprise argumentée à la problématique clairement précisée, véritable conclusion qui ne peut constituer un résumé de ce qui a déjà été développé.

4 - LACUNES ET INSUFFISANCES

Elles concernent à la fois le fond et la forme. Des erreurs et confusions historiques ont été souvent constatées, de même que des faiblesses du point de vue de la méthodologie. Des lacunes dans la contextualisation et de nombreuses digressions ont été sanctionnées. La tendance assez générale (survol de la période à l'aide de considérations aussi vagues que générales ou propos allusifs) a été aussi pénalisée. Certaines copies ont été complètement hors sujet.

Les devoirs ont assez fréquemment présenté un assez net déséquilibre dans les connaissances. En effet, si les grandes bases de la diplomatie gaullienne sont, en général, à peu près connues, le reste de la chronologie a souvent été survolé, voire ignoré... L'action diplomatique de Pompidou, de Valéry Giscard d'Estaing ou même de Mitterrand et de Chirac demeure, pour le moins, mal maîtrisée. La sélection des connaissances n'a pas toujours été heureuse. Enfin, les correcteurs ont mis en évidence de réelles difficultés quant à la problématisation et à la volonté des candidats de répondre clairement à la question posée par le sujet.

En ce qui concerne la forme, l'orthographe et la grammaire sont trop souvent approximatives notamment en ce qui concerne les accents et les accords. Certaines copies ne respectent pas les exigences formelles de l'épreuve. L'introduction doit être construite avec soin. Les développements doivent être structurés de manière beaucoup plus rigoureuse. Un bon plan participe de l'argumentaire. Il doit mettre en avant les points importants en les ordonnant clairement.

5 - CONSEILS ET PRECONISATIONS

La présentation des copies doit être travaillée. L'écriture doit être lisible, l'expression simple et correcte. La sobriété du style est toujours valorisée. Malgré les progrès constatés, l'orthographe et la grammaire sont encore à améliorer. S'entraîner à écrire, à rédiger, multiplier les lectures contribuent à corriger de telles lacunes.

La méthodologie de la dissertation reste toujours à maîtriser. La rédaction régulière d'introductions, de paragraphes, la construction de plans constituent des éléments fondamentaux de la préparation.

Les candidats doivent porter une attention particulière à l'analyse des termes contenus dans le libellé du sujet. Il convient d'insister lourdement sur l'importance de l'effort de définition, des notions essentielles qu'il contient. Il est également indispensable de questionner le sujet, d'en dégager les problématiques et d'en cerner tous les enjeux. Si le

sujet est posé de façon affirmative, il est nécessaire d'en dégager une ou plusieurs questions centrales pour y répondre et organiser les développements pour ce faire. Si celui-ci est posé de façon interrogative, il est utile de subdiviser la question principale en deux ou plusieurs autres questions afin, là encore, de structurer et orienter réflexion et argumentation. D'une manière générale, les développements doivent répondre à la ou aux questions ainsi posées.

La préparation de l'épreuve doit encore permettre aux candidats de bien posséder les ouvrages de référence, d'acquérir des connaissances solides sur le programme proposé et surtout de contextualiser ces dernières. Connaissances, références, citations éventuelles ne remplacent ni l'analyse, ni la réflexion, ni l'argumentation. Les connaissances alimentent ces dernières. L'ensemble doit être harmonieusement combiné pour traiter efficacement le sujet. Les lectures diversifiées, l'élaboration de fiches, le repérage de références ou citations (à utiliser de façon permanente ou modérée) facilitent la diversification des connaissances et leur contextualisation. Souvent, ces exercices multipliés permettent de repérer des pistes de problématisation ou de réflexion sur des thèmes transversaux en liaison avec le programme. Tout ce travail est donc fondamentalement utile. Il ne faut cependant jamais oublier que ces acquis ne doivent pas être plaqués sur n'importe quel type de sujet rappelant un thème déjà vu. Ils doivent être utilisés à bon escient pour traiter le sujet posé. Ce qui renvoie aux éléments d'analyse et de problématisation.

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE

1 - NATURE DE L'ÉPREUVE

Les candidats ont le choix entre 4 langues : Allemand (6%), Anglais (80%), Espagnol (12%), Italien (2%).

L'épreuve dure 1 heure et 30 minutes. Elle se déroule à partir d'un article d'opinion, extrait d'un article de presse quotidienne ou hebdomadaire de l'année. Elle se décompose en trois parties.

La première concernant le texte vise à vérifier la compréhension de ce dernier par les candidats. Les trois ou quatre questions posées peuvent être de portée générale (point de vue, stratégie dissuasive, type de texte...). Elles peuvent également concerner un court extrait qu'il convient alors d'expliquer. Les candidats peuvent être amenés à mobiliser des connaissances sur la région du monde où la langue est pratiquée, d'où l'intérêt d'être au fait de l'actualité et de posséder un minimum de repères (civilisationnels ou historiques). Les réponses doivent être précises, courtes et justifiées. La paraphrase est totalement à exclure.

La deuxième partie est centrée sur la compréhension lexicale des candidats. Ils doivent ainsi repérer dans le texte ci-dessus présenté huit mots correspondant à une liste de synonymes proposés. Ces mots (substantifs, adjectifs ou formes verbales) sont donnés dans l'ordre du texte, sous forme neutre (non déclinée ou non conjuguée). Les candidats doivent donc rester vigilants pour retrouver des termes dont la forme grammaticale ou verbale peut être différente de celle proposée dans la liste.

La dernière partie de l'épreuve propose aux candidats un sujet d'expression écrite. La rédaction est limitée à 300 mots (avec une marge de plus ou moins 10 %). Donné dans le prolongement du texte proposé, il a pour but d'évaluer les qualités rédactionnelles de ces derniers, leur capacité à organiser leur pensée et argumenter dans une langue étrangère. Ils doivent démontrer leurs compétences linguistiques (grammaticales et linguistiques). Ils doivent enfin faire preuve d'une certaine originalité et d'un esprit critique pour exposer un point de vue personnel. Il s'agit là d'une réelle attente des correcteurs.

2 – REMARQUES GENERALES

L'épreuve d'Anglais est la plus choisie (80%). Les contrastes de notes y sont très importants. Les autres choix linguistiques attestent d'une plus grande homogénéité même si de sensibles différences existent. Celles-ci diminuent avec le nombre de candidats ayant choisi la langue en question : Allemand (6%), Espagnol (12%) et Italien (2%).

S'agissant d'une épreuve de langue vivante étrangère, la maîtrise linguistique et la qualité de la langue sont nécessairement valorisées. Il est également demandé un bon niveau de maîtrise de la grammaire, de la syntaxe (déclinaisons, conjugaisons, accords, construction des phrases). L'utilisation d'un vocabulaire précis, varié et nuancé, est particulièrement appréciée. Il en va de même pour les références précises à l'actualité, l'histoire, les institutions, les sociétés. Ces dernières doivent être judicieuses et bien sûr en rapport avec le thème proposé.

Il convient surtout d'éviter les hors sujets, digressions et remplissages qui démontrent l'absence de maîtrise du texte et de compréhension de questions posées. La paraphrase est réhivatoire. Elle souligne l'incapacité des candidats à reformuler les idées, à justifier leurs propos, à illustrer ou argumenter à l'aide d'exemples pertinents. La juxtaposition de lieux communs en guise de réflexion est totalement inutile. Le dépassement du nombre de mots exigés (tolérance incluse) est souvent sanctionné. L'exposé doit être construit et argumenté (brève construction, problématique, structuration ou fil conducteur). Les correcteurs attendent, enfin, d'un futur étudiant en sciences politiques un certain recul lié à l'esprit critique et un effort d'engagement pour une réflexion plus personnalisée.

3 – ANGLAIS

3.1 Eléments valorisés

- Questions de compréhension: la plupart des candidats ont su répondre aux deux premières questions de compréhension portant sur le texte. Le barème de correction a porté en priorité sur la compréhension et non la qualité de la langue. Ainsi, les candidats capables de répondre aux questions de manière pertinente

mais qui ont fait quelques erreurs de langue ont tout de même obtenu de bonnes notes. En revanche, la troisième question n'a pas été comprise par la plupart des candidats, aussi ont été valorisés les candidats capables de deviner de manière intelligente le sens de 'morality 101' à partir du contexte (de la phrase qui précédait).

- La question de vocabulaire a fait perdre 3 points/4 (et donc sur 20) à la plupart des candidats. Les mots proposés leur étaient inconnus et ils n'ont donc pas pu s'appuyer sur leur sens pour trouver leurs synonymes dans le texte. Cette question n'a donc pas pu départager les candidats.
- Les candidats qui ont su structurer leur pensée et qui ont essayé de trouver des exemples pertinents ont obtenu une bonne note sur la partie 'forme/structure'. Les candidats dont l'anglais était authentique et riche ont obtenu le maximum de points (qualité/richeesse de la langue). Sur le 'fond', les candidats qui ne connaissaient pas le mot 'welfare' ont fait un hors-sujet ou n'ont pas répondu à la question. Certains candidats ont honnêtement écrit 'sorry, I don't know what welfare means..'; et n'ont pas traité la question. Même les candidats qui s'exprimaient bien en anglais ont été lourdement pénalisés par leur ignorance de ce mot, ou ont finalement obtenu la même note que d'autres candidats moins bons en expression écrite. 'Welfare' était néanmoins un mot qu'ils auraient dû connaître en lisant l'actualité!

3.2 Lacunes et insuffisances

Le lexique de base sur des sujets de politique et d'économie fait défaut à de nombreux candidats. De nombreuses confusions sont faites du type: 'economical'/'economic', 'politics'/'policy', 'rise'/'raise'.... Des lacunes portant sur des notions de base sont trop souvent soulignées (verbes irréguliers, prépositions, temps avec 'since' ou 'ago'). Enfin, certains commentaires sont 'plaqués', ne font preuve d'aucune originalité et d'aucune affirmation d'opinion. Du point de vue linguistique, le lexique est souvent répétitif et peu développé, le choix des propositions est souvent erroné.

3.3 Conseils et préconisations

Les candidats doivent enrichir le champ lexical lié à l'actualité ('welfare' est un mot que l'on ne cesse de voir dans la presse actuellement!) et apprendre à l'utiliser dans des expressions authentiques. Les erreurs de grammaire, de temps notamment, sont lourdement pénalisées car elles gênent la compréhension. Les futurs candidats au concours commun doivent en prendre conscience et revoir l'utilisation et la formation des temps indispensables : present, preterit et present perfect! Enfin, il est impératif de lire la presse anglo-saxonne, de se tenir au courant de l'actualité et de repérer les 'particularités culturelles' du traitement de l'information. Lire des livres en anglais traitant de sujets socioéconomiques, regarder des films documentaires en anglais portant sur les mêmes sujets constituent un réel enrichissement. Enfin, relire sa copie demeure essentiel.

4 - ALLEMAND

4.1 Éléments valorisés

Comme pour l'ensemble des langues étrangères vivantes, ont été valorisées la compréhension du sujet, l'étendue du vocabulaire et les réponses en adéquation avec les questions formulées. Sont également valorisées la correction, voire la richesse lexicales, la pertinence et la cohérence des propos. Ont été pris en compte dans la notation, la qualité des enchaînements et des annonces, les efforts de reformulation écrite et d'argumentation pour la question relative à l'expression écrite. Les correcteurs insistent enfin sur l'utilisation correcte des mots de liaison. Cette remarque est d'ailleurs faite pour l'ensemble des épreuves linguistiques.

4.2 Lacunes et insuffisances

De graves lacunes grammaticales sur des points élémentaires ont été constatées (conjugaison au présent, formation du parfait, accord sujet/verbe). La connaissance approximative du vocabulaire, des confusions avec l'Anglais, quelques barbarismes et gallicismes ont contribué à renforcer la sévérité de la notation.

Sur le fond, les hors sujets, les contenus « légers », l'absence ou la faiblesse de l'argumentation ont été sanctionnés.

4.3 Conseils et préconisations.

Lire régulièrement la presse, écouter les actualités radio ou TV sur les sites de l'Allemagne, ou des ouvrages, il s'agit là d'une nécessité pour s'imprégner des tournures linguistiques et plus généralement pour étendre ses connaissances lexicales ou générales. Il est également recommandé de s'entraîner systématiquement à la réalisation d'exercices grammaticaux, à la confection de paragraphes, à la présentation d'argumentation. L'exercice peut se faire seul ou en groupe. Les correcteurs insistent enfin sur le travail de vocabulaire et la nécessité de relire sa copie à la fin de l'épreuve.

5 – ESPAGNOL

5.1 Eléments valorisés.

Le premier élément valorisé est une langue de qualité, rigoureuse sur les accords masculin/féminin, singulier/pluriel, la conjugaison, la concordance des temps, SER/ESTAR. Tous ces outils linguistiques sont censés être acquis et maîtrisés à ce niveau d'études. Ensuite, ont été valorisés les étudiants faisant preuve d'un lexique riche et varié, précis, diversifié. De même que ceux faisant preuve de connaissances sur l'actualité (droit en matière d'immigration en particulier par rapport à l'Espagne ou à l'Union européenne). L'expression écrite facilite la hiérarchisation des copies de même que l'effort de problématisation, de réflexion.

5.2 Lacunes et insuffisances

De trop nombreux candidats ne se relisent pas ou manquent cruellement de rigueur, associant des articles masculins à des mots féminins, des singuliers à des pluriels, etc. Des candidats n'utilisent pas autre chose que le présent pour parler d'un évènement qui a eu lieu il y a plusieurs mois. Trop d'erreurs sont constatées sur la conjugaison, sur des verbes dits de "base" et des temps, comme le présent de l'indicatif par exemple. Sur le fond, des candidats ont parcouru le texte mais ne l'ont pas lu. De nombreux contre-sens

ont été faits dans la compréhension écrite notamment sur la question 3, et sur la question 4. Trop de candidats perdent inutilement des points sur la synonymie alors qu'elle était accessible sans trop de difficultés. Quant à l'expression écrite de nombreux candidats n'ont soit pas répondu à la question posée, soit se sont cantonnés uniquement à l'Espagne alors qu'il fallait ouvrir le débat à l'Europe ou d'autres régions du monde... Beaucoup trop restent descriptifs, se répètent, restent vagues...

5.3 Conseils et préconisations

- Les candidats, pendant leur préparation au concours, doivent apprendre à mieux s'organiser et à gérer le temps qu'ils attribuent à chaque épreuve.
- Les candidats, pendant leur préparation au concours, devrait développer leurs connaissances lexicales et grammaticales.
- La lecture de la presse quotidienne est très importante également.
- Il faut aussi qu'ils aient une connaissance générale de l'Histoire d'Espagne ainsi que des différents pays d'Amérique latine où l'on parle Espagnol.

6 – ITALIEN

6.1 Éléments valorisés.

Le sujet d'actualité proposé cette année a permis aux candidats de s'exprimer assez librement et de manière personnelle.

Ont été valorisées la qualité de l'expression, la culture générale et la connaissance de la culture italienne, la capacité de mettre en relation le sujet avec une problématique plus ample et la cohérence de l'argumentation dans la partie expression.

6.2 Lacunes et insuffisances.

D'une manière générale, les consignes ne sont pas suffisamment lues et comprises pour répondre aux questions. Ont été sanctionnées les lacunes grammaticales et syntaxiques qui nuisent à la compréhension de l'expression. De même qu'une connaissance insuffisante de la société italienne.

6.1 Conseils et préconisations.

Le niveau de langue écrite demandé pour le concours est souvent un réel obstacle pour certains candidats qui ont, sans aucun doute, des réflexions très intéressantes mais qui sont desservies par un manque de maîtrise, parfois, élémentaire (verbes à l'infinitif, pas de conjugaison, barbarismes et influences d'autres langues- notamment l'espagnol). La grammaire est également à travailler.

Il est fortement conseillé en outre de suivre régulièrement l'actualité italienne, non exclusivement politique d'ailleurs. La presse, l'ensemble des médias et diverses lectures facilitent ainsi l'appréhension et la compréhension des thèmes qui se situent au coeur même de la société italienne.

CONCLUSION

Les observations sur les sujets, les éléments valorisés, le recensement des lacunes comme les préconisations ont été réalisés à partir de commentaires et remarques effectuées par l'ensemble des correcteurs. Ils constituent une source riche de conseils pour une préparation performante et efficace.

Il convient d'insister sur quelques éléments essentiels. Le bachotage n'assure pas spécialement la réussite. Certes, il convient de lire, de faire des fiches, de maîtriser un ensemble de connaissances. Mais il faut toujours les rapporter aux sujets précis ou problématiques spécifiques liées au sujet. Il convient donc de bien posséder les thèmes ou programmes en ayant toujours à l'esprit le recul critique, la curiosité intellectuelle et la compréhension d'ensemble. L'aspect pluridisciplinaire est important. Le travail collectif ou individuel est fondamental et notamment les exercices de rédaction, de problématisation et de structuration.

Motivation, lectures, entraînements, ouverture intellectuelle, constituent certainement les clefs de la réussite.

Je vous adresse donc tous les encouragements pour une bonne préparation et un succès ainsi mérité.